

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 4 octobre 2022

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Najat Barakat Lamia El Garaoui Annik Lartigau Abdelaziz Mansouri Samia Mekhtoul Silvane Souza	Anthony Carrara (enseignant) Anne Danserau-Ménard (enseignante) Kinsta Fleurimar (enseignante) Marie-Ève Gendron (animatrice vie étudiante et engagement communautaire) Lila Temmimi (secrétaire d'école)	5 élèves non élus
Substituts	Fatima Ait Haddou	
Représentant de la communauté		
Membres absents	Florette Doungue (enseignante),	
Direction de l'école	René Bernier (directeur)	

1. Mot de bienvenue et vérification des présences

- La séance débute à 19h00

2. Mot de la direction

- M. Bernier souhaite la bienvenue

3. Parole du public

- Pas de public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposé par Mme El Garaoui et secondée par Mme Mekhtoul.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2022.

- Mme Mekhtoul propose et M. Abdelaziz seconde.

6. Composition du conseil

- 6.1 Durée des mandats des membres parents, délégués & substituts;
- 6.2 Rôle de la présidence et de la vice-présidence;

6.3 Élection pour la présidence & vice-présidence du CÉ 2022-2023;

➤ Élection de la présidente :

M. Bernier explique le déroulement. Mme Mekhtoul a proposé Mme Lartigau pour la présidence, secondée par M. Abdelaziz. Mme Lartigau a accepté.

➤ Élection de la vice-présidente :

Mme Mekhtoul s'est proposée comme vice-présidente. Mme Barakat a proposé M. Abdelaziz. Le conseil a voté et le résultat était égal. Bien que M. Carrara ait voulu trancher par un pile ou face (en faveur de Mme Mekhtoul), Mme Mekhtoul a consenti ce rôle à M. Abdelaziz.

6.4 Représentant de la communauté;

Mme Héloïse Poulin-Therrien du CARI St-Laurent est pressentie pour ce poste. Elle doit vérifier avec son patron la faisabilité de sa présence à nos rencontres.

7. Formations obligatoires

- M. Bernier a précisé que la formation est obligatoire et disponible sur le lien suivant :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/vue d ensemble formation membre conseil etablissement.pdf?1608237414>

8. Règles de régie interne

- Si besoin, on a recours à ces règles (celles de l'an dernier reconduites à cette année).

9. Budget de fonctionnement

- Un budget de 450\$ est alloué pour le CE;
- Le budget doit habituellement être réservé aux frais de fonctionnement (gardiennage d'enfants des membres, déplacement, etc.);
- L'année passée, ce qui restait du budget a été donné aux élèves pour le gala Méritas
- Pour cette année, Mme Mekhtoul a proposé l'achat de gâteaux et café pour les soirées de rencontre.

10. Calendrier des rencontres du CÉ

08/11 – 06/12 – 18/01 – 08/02 – 08/03 – 05/04 – 03/05 – 07/06

11. Demande de sortie et activités

- Les demandes de sorties ont toutes été approuvées par le CE.

- M. Abdelaziz a demandé d'où provient le financement des sorties. Mme Dansereau-Ménard a précisé que le MELS finance deux sorties par élève. C'est la Mesure 15186;
- Mme Lartigau a fait mention des sorties de plein air dont les coûts sont demandés aux parents;
- M. Carrara a parlé des voyages à New York et à Toronto qui sont aussi demandés aux parents, mais qui sont répartis sur l'année scolaire.

14. Interventions :

14.1 Direction :

- **Rétrospective de la rentrée :**
 - ✚ De 2 174 élèves prévus en juillet 2022 a diminué à 2 060. La clientèle de secondaire 1 a substantiellement chuté alors que, contre toutes attentes, la clientèle des niveaux 3 – 4 et 5 ont augmenté;
 - ✚ M. Bernier a fait la lecture des articles et si besoin, on a recours à ces règles
 - ✚ M. Bernier a expliqué le pourquoi des problèmes de la rentrée : organisation centralisée des horaires comportant plusieurs erreurs tout particulièrement pour les niveaux 3 – 4 et 5 de l'édifice Émile-Legault, des erreurs de choix de locaux, des groupes dépassant les ratios, des classements mal enregistrés dans le système,
 - ✚ Mme Lartigau s'est prononcée sur l'enquête administrative à la demande d'un membre du conseil;
 - ✚ M. Bernier a également donné quelques précisions sur la présentation de Mme Lartigau.
- **Multiplés changements de groupe & état de compte**
 - ✚ M. Bernier a expliqué que le retard des états de compte des élèves est voulu en raison des multiples changements de groupe afin de ne pas apporter plusieurs modifications dans les factures.
- **Calendrier scolaire 2022-2023 à modifier**
 - ✚ La direction a reçu une demande des enseignants (CPEE) pour apporter quelques modifications au calendrier scolaire. Il devra être approuvé à la rencontre de novembre.

14.2 Parents :

- Les parents n'ont rien à ajouter.

14.3 Représentants des élèves :

- Les représentants étaient absents (élections à venir). Toutefois, 5 élèves sont venus témoigner des inconvénients vécus lors de la rentrée : locaux, surnombre, etc. (sensiblement les mêmes présentés par la direction). Mme Fleurimar a informé les

élèves que St-Laurent n'était pas la seule école secondaire du CSSMB à avoir eu ces mêmes difficultés. Ce qui a semblé les étonner. Ils ont également mentionné éprouver un stress les matins, car la direction a récemment décidé d'appliquer « 1 retard = 1 retenue ». Les parents ont ajouté qu'une routine matinale en quittant plus tôt leur résidence pouvait sans doute leur éviter ce stress.

14.4 Délégué au comité de parent

- Les parents n'ont pas pu assister à la rencontre puisqu'elle n'avait pas encore eu lieu.

13 Correspondance pour le CÉ ou la Présidente

Aucune correspondance

14 Levée de la séance

La séance se termine à 21h15



René Bernier, directeur



Annik Lartigau, Présidente